

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2026

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

*Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8*

## **L'abstention**

Document 1. Opiner.....	2
Document 2. Classes populaires et abstention.....	3
Document 3. Taux de participation pour les différentes élections entre 2012 et 2021 (en % des inscrits) .....	4
Document 4. Les inégalités de participation électorale (en points) .....	5
Document 5. Estimation de la non-participation électorale par groupe professionnel en %.....	6
Document 6. Raisons déclarées de l'abstention selon les types d'électeurs (%) .....	7
Document 7. Comportements électoraux en fonction du type de territoire (en% des inscrits).....	8

## Document 1. Opiner

Éliminer les non-réponses, c'est faire ce qu'on fait dans une consultation électorale où il y a des bulletins blancs ou nuls ; c'est imposer à l'enquête d'opinion la philosophie implicite de l'enquête électorale. Si l'on regarde de plus près, on observe que le taux des non-réponses est plus élevé d'une façon générale chez les femmes que chez les hommes, que l'écart entre les femmes et les hommes est d'autant plus élevé que les problèmes posés sont d'ordre plus proprement politique. Autre observation : plus une question porte sur des problèmes de savoir, de connaissance, plus l'écart est grand entre les taux de non-réponses des plus instruits et des moins instruits.

À l'inverse, quand les questions portent sur les problèmes éthiques, les variations des non-réponses selon le niveau d'instruction sont faibles (exemple : « Faut-il être sévère avec les enfants ? »). Autre observation : plus une question pose des problèmes conflictuels, porte sur un nœud de contradictions (soit une question sur la situation en Tchécoslovaquie pour les gens qui votent communiste), plus une question est génératrice de tensions pour une catégorie déterminée, plus les non-réponses sont fréquentes dans cette catégorie. (...)

L'analyse scientifique des sondages d'opinion montre qu'il n'existe pratiquement pas de problème omnibus ; pas de question qui ne soit réinterprétée en fonction des intérêts des gens à qui elle est posée, le premier impératif étant de se demander à quelle question les différentes catégories de répondants ont cru répondre. Un des effets les plus perniciose de l'enquête d'opinion consiste précisément à mettre les gens en demeure de répondre à des questions qu'ils ne se sont pas posées. (...) En fait, il y a plusieurs principes à partir desquels on peut engendrer une réponse. Il y a d'abord ce qu'on peut appeler la compétence politique par référence à une définition à la fois arbitraire et légitime, c'est-à-dire dominante et dissimulée comme telle, de la politique. Cette compétence politique n'est pas universellement répandue. Elle varie grosso modo comme le niveau d'instruction. Autrement dit, la probabilité d'avoir une opinion sur toutes les questions supposant un savoir politique est assez comparable à la probabilité d'aller au musée. On observe des écarts fantastiques : là où tel étudiant engagé dans un mouvement gauchiste perçoit quinze divisions à gauche du PSU, pour un cadre moyen il n'y a rien. Dans l'échelle politique (extrême-gauche, gauche, centre-gauche, centre, centre-droit, droite, extrême-droite, etc.) que les enquêtes de « science-politique » emploient comme allant de soi, certaines catégories sociales utilisent intensément un petit coin de l'extrême-gauche ; d'autres utilisent uniquement le centre, d'autres utilisent toute l'échelle. Finalement une élection est l'agrégation d'espaces tout à fait différents ; on additionne des gens qui mesurent en centimètres avec des gens qui mesurent en kilomètres, ou, mieux, des gens qui notent de 0 à 20 et des gens qui notent entre 9 et 11. La compétence se mesure entre autres choses au degré de finesse de perception (c'est la même chose en esthétique, certains pouvant distinguer les cinq ou six manières successives d'un seul peintre).

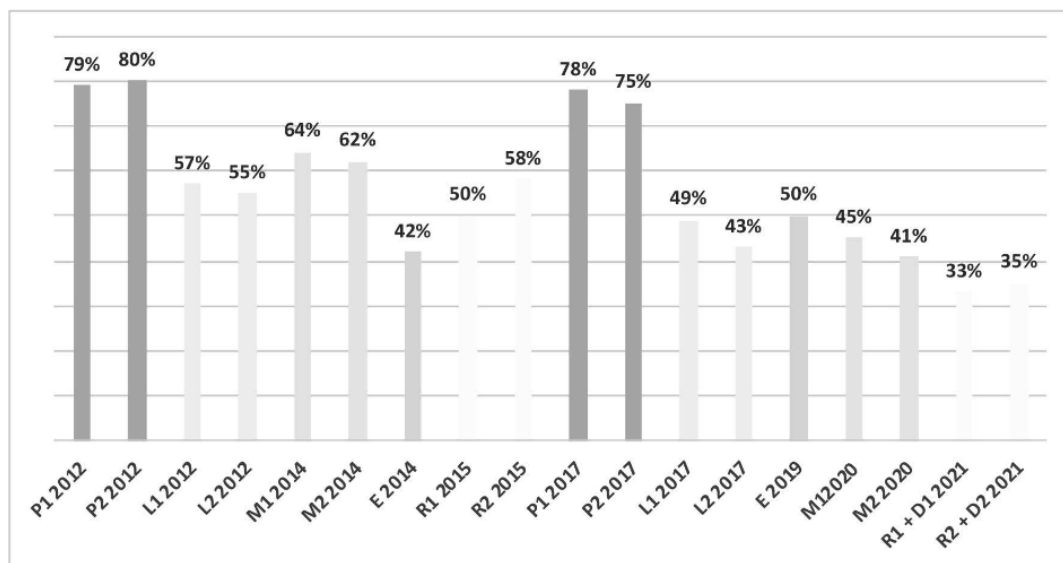
Source : Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas ». Exposé fait à Noroit (Airas) en 1972 et paru dans *Les temps modernes*, 1973. Repris dans *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, première édition en 1981.

## Document 2. Classes populaires et abstention

L'une des principales transformations de la scène politique française – sans aucun doute la plus décisive – réside dans ce que, faute de mieux, on peut appeler le décrochage progressif des classes populaires vis-à-vis du système politique. Par « décrochage progressif des classes populaires », on entend ici quatre mouvements élémentaires, très étroitement liés par des rapports d'interdépendance. Premier point, la montée de l'abstention qui affecte désormais les classes populaires beaucoup plus que les autres groupes sociaux, défection amenant à ignorer un jeu politique dont elles pensent, souvent à juste titre, qu'il les ignore. Deuxième élément, le recul d'un vote de gauche autrefois hégémonique et singulièrement de ce mode d'expression progressivement naturalisé qu'était devenu, dans les années 1950- 60-70, le vote communiste. En troisième lieu, la quasi-disparition de la base populaire dont avaient pu bénéficier, dans le passé, les formations de la droite classique qui, bon an mal an, parvenaient à capter, notamment sous la Ve République gaullienne, autour d'un tiers des votes ouvriers et un peu plus chez les employés (autour de 40 %). Pour fixer un ordre de grandeur, en 2017, seuls 5 % des ouvriers inscrits sur les listes et 10 % des employés s'étaient prononcés pour F. Fillon. Quatrième élément de ce décrochage – le plus spectaculaire –, l'apparition au milieu des années 1980 d'un vote frontiste, puis son développement, d'abord résiduel, avant de devenir progressivement modal, au moins chez ceux qui consentent encore à voter. (...) Chacun le sait, depuis presque un demi-siècle, l'abstention n'a cessé de progresser – inégalement certes – à tous les types de consultation. Moins connu, le scrutin à partir duquel la participation électorale commence à chuter peut être très précisément daté des Européennes de 1984. Ce scrutin voit en même temps (ce n'est pas une simple coïncidence et cela demeurera une constante) émerger électoralement le FN (10 % des exprimés contre 0,8 % dix ans auparavant), chuter le PCF (à 10 % également), ce dans la conjoncture du « tournant de la rigueur » (cf. notamment les plans de licenciements massifs dans la sidérurgie). En France, alors que durant la décennie 1970, seul un électeur sur cinq en moyenne s'abstenait (moyenne des consultations, mais ce taux descend à 12 % en 1974), l'abstention a été supérieure à 50 % à tous les scrutins organisés durant le premier quinquennat Macron, ce qui est historiquement sans précédent.

Source : Patrick Lehingue, « Que savons-nous des votes des classes populaires ? », dans *Les classes populaires à l'écart du politique ?* Éditions Fondation Gabriel Péri, 2024.

### Document 3. Taux de participation pour les différentes élections entre 2012 et 2021 (en % des inscrits)



Notes :

- P1 et P2 désignent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours l'élection présidentielle ».
- L1 et L2 désignent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections législatives.
- M1 et M2 désignent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales.
- E désigne les élections européennes.
- R1 et R2 désignent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections régionales.
- D1 et D2 désignent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections départementales.

Source : Extraits de Céline Braconnier, « À distance des urnes. Évolution, facteurs et sens de l'abstention électorale en milieux populaires, dans *Les classes populaires à l'écart du politique ?* Éditions Fondation Gabriel Péri, 2024.

#### Document 4. Les inégalités de participation électorale (en points)

Écarts abstention 25-29 ans/ 65-69 ans				
	Présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	Présidentielle 2 <sup>e</sup> tour	Législatives 1 <sup>er</sup> tour	Législatives 2 <sup>e</sup> tour
<b>2007</b>	8,9	11,5	32,8	37,1
<b>2012</b>	15,5	18,9	36,7	39,6
<b>2017</b>	18,2	21,1	35,1	37,1
Écarts abstention ouvriers/ cadres				
	Présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	Présidentielle 2 <sup>e</sup> tour	Législatives 1 <sup>er</sup> tour	Législatives 2 <sup>e</sup> tour
<b>2007</b>	5,8	6,5	16,6	13,9
<b>2012</b>	6,8	11,2	20	20,7
<b>2017</b>	12,55	12,01	25,8	23
Écarts abstention BAC/ études supérieures				
	Présidentielle 1 <sup>er</sup> tour	Présidentielle 2 <sup>e</sup> tour	Législatives 1 <sup>er</sup> tour	Législatives 2 <sup>e</sup> tour
<b>2007</b>	2,4	2,3	7,1	6,4
<b>2012</b>	4	4,9	8,7	9,9
<b>2017</b>	4,3	5,5	12	10,4

Source : Braconnier Céline, Coulmont Baptiste, Dormagen Jean-Yves, « Pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale », *Revue française de science politique*, 2017/6, p. 1023-1040.

## Document 5. Estimation de la non-participation électorale par groupe professionnel en %

	Nationalité étrangère (1)	Non-inscrits (2)	Abstention constante (3)	Total
Agents de service de la fonction publique (N = 2038)	2,8	5	6,5	13,7
Policiers et militaires (N = 451)	6,7	6,1	14,2	24,8
Employés administratifs du privé (N = 1308)	3	4,6	5,4	12,5
Employés de commerce (N = 902)	5,5	7,5	11,6	22,3
Personnels des services aux particuliers (N = 1264)	12,1	8,4	8,9	26,6
<i>Ensemble des employés (N = 5963)</i>	<i>6</i>	<i>6,1</i>	<i>8,1</i>	<i>18,9</i>
Ouvriers qualifiés de type industriel (N = 877)	7,4	6,9	6,8	19,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal (N = 954)	13	9,6	11,5	30,4
Chauffeurs (N = 524)	5	8,8	8,6	20,8
Ouvriers qualifiés de la manutention et des transports (N = 361)	5	9,3	13	25
Ouvriers non qualifiés de l'industrie (N = 1076)	8,6	9,3	12,8	27,7
Ouvriers non qualifiés de l'artisanat (N = 585)	19	12,3	14,9	39,5
Ouvriers agricoles (N = 223)	10,2	10,1	10,3	27,6
<i>Ensemble des ouvriers (N = 4600)</i>	<i>10,3</i>	<i>9,3</i>	<i>11,1</i>	<i>27,7</i>
<i>Ensemble des professions intermédiaires (N = 5063)</i>	<i>3</i>	<i>3,8</i>	<i>5,9</i>	<i>12,2</i>
<i>Ensemble des cadres supérieurs (N = 2544)</i>	<i>4,4</i>	<i>2,4</i>	<i>4,3</i>	<i>10,7</i>
Ensemble des salariés (N = 18170)	6,1	5,7	7,7	18,4

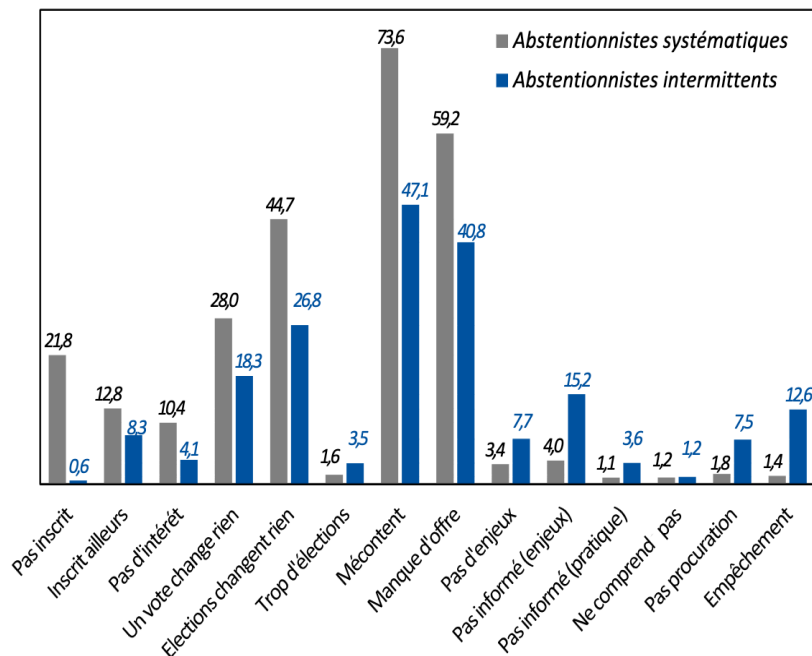
Source : enquête Emploi 2012 pour (1) et enquête Participation électorale pour (2) et (3).

Notes :

- Trois situations sont distinguées :
  - Être étranger (1),
  - Être de nationalité française mais ne pas être inscrit sur les listes électorales (2),
  - Être de nationalité française et inscrit sur les listes électorales mais s'abstenir (3). Pour cette dernière situation, nous avons retenu une définition stricte de l'abstention en ne tenant compte que de l'abstention constante, aux deux tours de la présidentielle et aux deux tours des élections législatives.
- Le pourcentage total est calculé de la manière suivante, par exemple pour les employés de commerce : 5,5 % d'entre eux sont de nationalité étrangère, auxquels s'ajoutent 7,5 % des 94,5 % restants (ceux qui ne sont pas inscrits) et 11,6 % des 87,4 % restants (94,5-94,5x0,075), soit au total plus de 22 %.

Source : Tableau tiré de l'article de Camille Peugny, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires », *Revue française de science politique*, 2015.

## Document 6. Raisons déclarées de l'abstention selon les types d'électeurs (%)

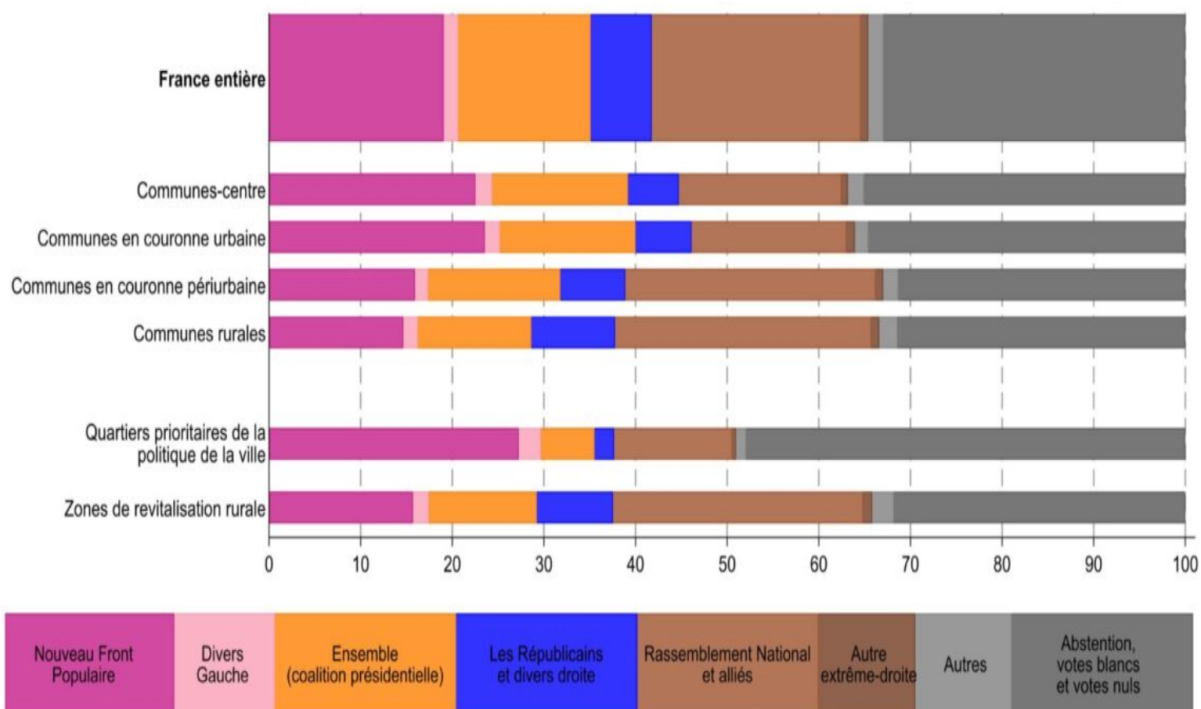


*Lecture* : Les abstentionnistes systématiques sont ceux déclarant n'avoir voté à aucune élection (N = 12 707 personnes) ; les abstentionnistes intermittents sont ceux déclarant avoir voté aux élections présidentielles et municipales mais s'être abstenus à au moins une des élections « secondaires » (législatives, régionales et européennes – N = 34 386 personnes).

Source : Consultation citoyenne de l'Assemblée nationale, octobre 2021.

Source : extraits de Jean Beuve, Étienne Fize et Vincent Pons, « Les absents ont toujours tort. Une analyse économique de l'abstention et de ses remèdes », focus, *Conseil d'analyse économique*, 2022.

## Document 7. Comportements électoraux en fonction du type de territoire (en% des inscrits)



Sources : Y. Souidi, T. Vonderscher pour la Fondation Jean Jaurès. Graphiques réalisés à partir de données de l'INSEE et du ministère de l'Intérieur.

Source : Youssef Souidi et Thomas Vonderscher, *La France politique de 2024 : portrait géographique et social*, Fondation Jean Jaurès, 07/11/2024.